

Le communiqué du Conseil des ministres du 17 avril 2019

Le Président de la République son Excellence Monsieur Macky SALL a présidé ce mercredi 17 avril 2019 le conseil des ministres

Le chef de l'Etat a ouvert sa communication, en souhaitant une bonne semaine sainte à la communauté catholique, et de joyeuses fêtes de Pâques. Il a magnifié, à cette occasion la cohésion sociale et le dialogue islamo chrétien.

Le Président de la République a affirmé sa volonté de poursuivre la dynamique de réduction du train de vie de l'Etat, en signalant les résultats satisfaisants concernant la rationalisation des charges locatives de l'Etat. Il a, sur ce sujet, instruit le gouvernement de réduire au strict minimum les locations à l'horizon 2020.

Au titre des charges courantes de l'administration notamment celles de l'eau, de l'électricité et du téléphone, il a invité le Premier Ministre à lui proposer, au plus tard le 1er août 2019, un cadre réglementaire portant sur les modalités d'abonnement, d'utilisation et de paiement des charges courantes de l'administration.

S'agissant du parc des véhicules administratifs, le Président de la République a requis du gouvernement un nouveau dispositif réglementaire sur les conditions d'acquisition, d'affectation, d'utilisation et de cession des véhicules administratifs ; non sans instruire le Premier Ministre d'étudier la possibilité de remplacer les dotations budgétaires en carburant, entretien et réparation de véhicules par des indemnités représentatives.

Le Chef de l'Etat, a dans le même élan, réaffirmé son attachement au recensement général du patrimoine foncier bâti et non bâti de l'Etat, de même que la réévaluation du portefeuille de l'Etat, en instruisant le Premier Ministre de lui proposer, au 1er septembre 2019, une stratégie de valorisation et d'optimisation de ce patrimoine.

Le Président de la République a instruit le Ministre des Affaires étrangères à mettre en place de nouveaux passeports diplomatiques, en vue d'une plus grande rationalité dans leur octroi.

Concernant la préparation de la campagne agricole, le Chef de l'Etat a invité le Premier Ministre à tenir, avant fin avril 2019 un conseil interministériel pour la préparation de la campagne de commercialisation agricole

Il a, à ce titre, insisté sur la nécessité d'assurer le suivi spécifique des résultats issus des travaux du Cadre Harmonisé de Sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal.

Le Chef de l'Etat a également fait noter l'urgence de finaliser le Programme national de Modernisation des Marchés et espaces commerciaux, tout en demandant au gouvernement d'élaborer une loi d'orientation sur l'urbanisme commercial.

Le Chef de l'Etat a demandé au premier Ministre d'engager le processus de préparation d'une première loi de finances rectificative conforme aux nouvelles priorités de son mandat.

Il a ainsi engagé le gouvernement à finaliser, dans les meilleurs délais, le document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle pour le soumettre à l'assemblée nationale avant juin 2019.

Au sujet de la coopération et des partenariats le Chef de l'Etat s'est félicité de la visite officielle de son homologue égyptien, son Excellence Monsieur Abdel Fatah Al SISI, Président en exercice de l'Union Africaine.

Cette visite officielle, selon le Chef de l'Etat, a été l'occasion de raffermir les relations d'amitié entre le Sénégal et l'Egypte et d'explorer de nouveaux cadres de coopération et de partenariats bénéfiques aux deux états.

Dans sa communication en conseil, le Premier Ministre est revenu, à la suite du Chef de l'Etat, sur la stabilisation des prix des denrées et produits de consommation essentiels.

Au titre des activités gouvernementales, le Premier Ministre a rendu compte des assises du Conseil National du Patronat qu'il a présidé le 16 avril 2019.

Le Ministre des Finances a fait une communication sur l'exécution du budget.

Le Ministre des Affaires étrangères a fait une communication au conseil sur la situation internationale.

Le Ministre de l'élevage a fait le point sur l'épidémie de grippe équine, et a indiqué le dispositif préventif, curatif et de prophylaxie, mis en place.

Le Ministre du Commerce a fait une communication sur la crise qui affecte le secteur de la boulangerie.

Au titre de l'examen des textes législatifs et réglementaires, le conseil a délibéré et adopté un projet de loi portant révision de la constitution.

Fait à Dakar le 17 avril 2019

Le Ministre Porte-Parole du Gouvernement

Ndeye Tické Ndiaye Diop